

Où en est
ta reconversion ?

J'ai pu être recruté
et j'ai déjà évolué !

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Vous avez des compétences? Déclarer votre handicap dès la candidature, c'est simple et confidentiel pour bénéficier de conditions de recrutement et de travail adaptées dès le 1^{er} jour. Plus d'informations sur :
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Ce sera
peut-être
le cas un jour.

Pourquoi demander
la RQTH si tu n'as
besoin de rien ?

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, sa déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'informations sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION





Un aménagement
de poste,
c'est quoi au juste ?

Pour moi comme
pour l'institution,
c'est innover
et s'adapter.

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, sa déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'informations sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes

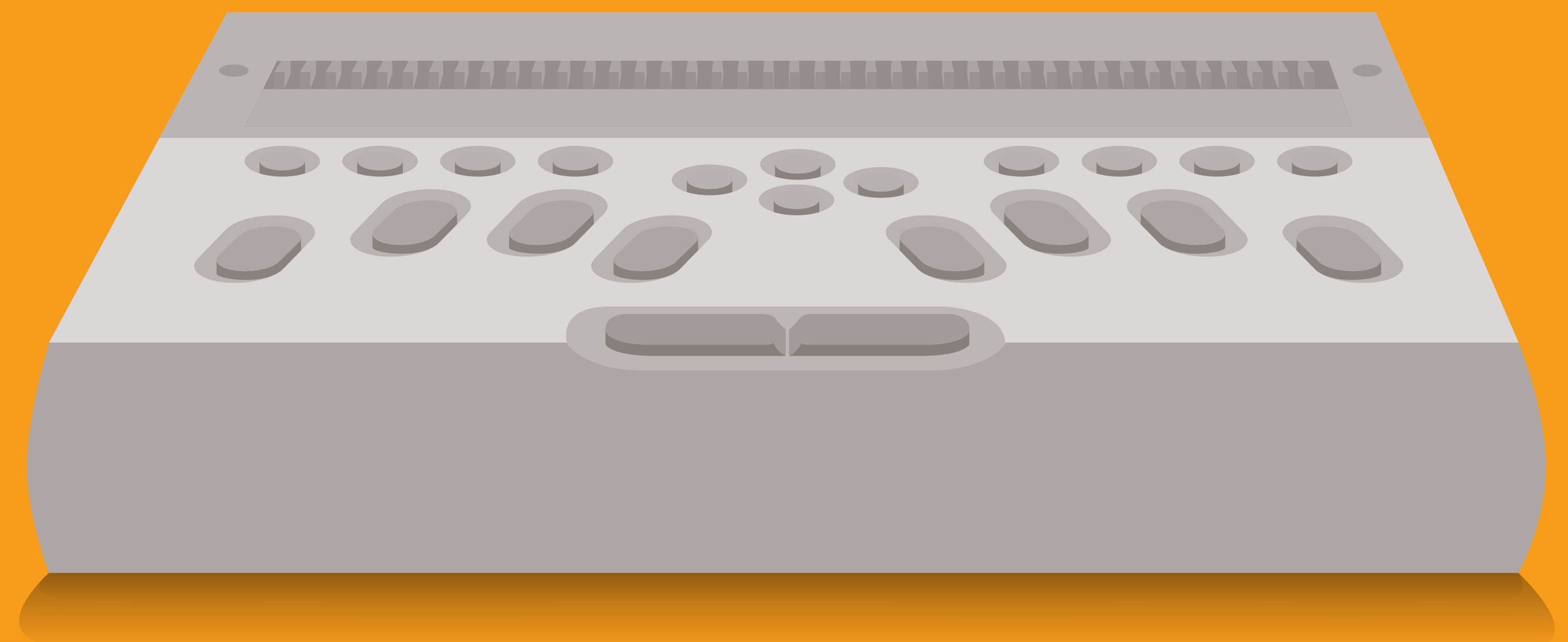


MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Un équipement
financé,
c'est possible ?

Oui,
en se déclarant !



DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, sa déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'informations sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION





Ce que j'ai, ce n'est
pas si grave !

Et en même temps,
**c'est suffisant
pour envisager
une RQTH...**

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, sa déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'informations sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La déclaration,
c'est utile ?

Pas seulement utile,
**simplement
indispensable.**

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Déclarer son handicap est une démarche simple et confidentielle. Elle n'est pas seulement utile, elle est indispensable : parce que, qu'il soit visible ou non, en déclarant votre handicap, vous pouvez bénéficier de conditions de travail adaptées à votre situation. Plus d'informations sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



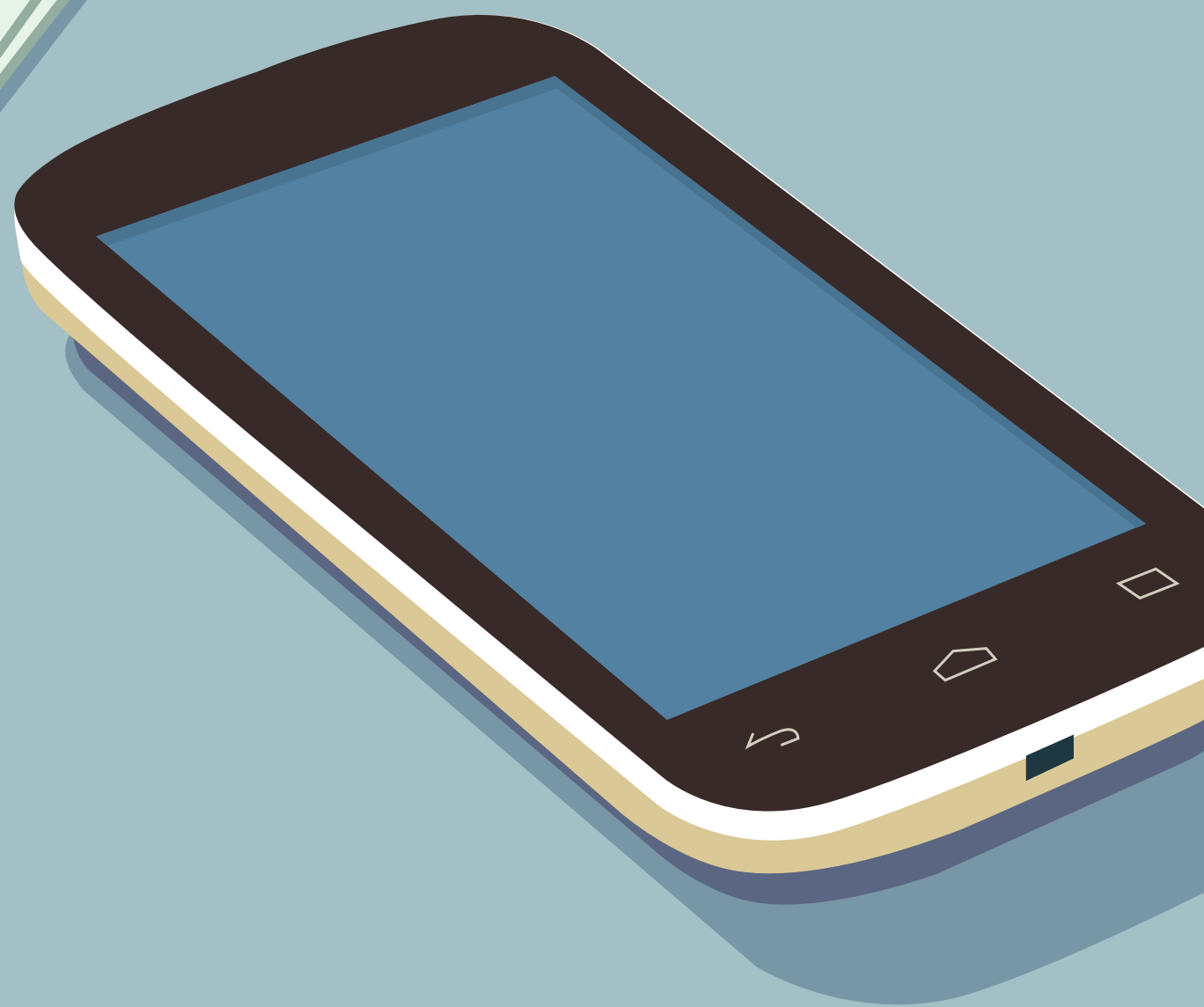
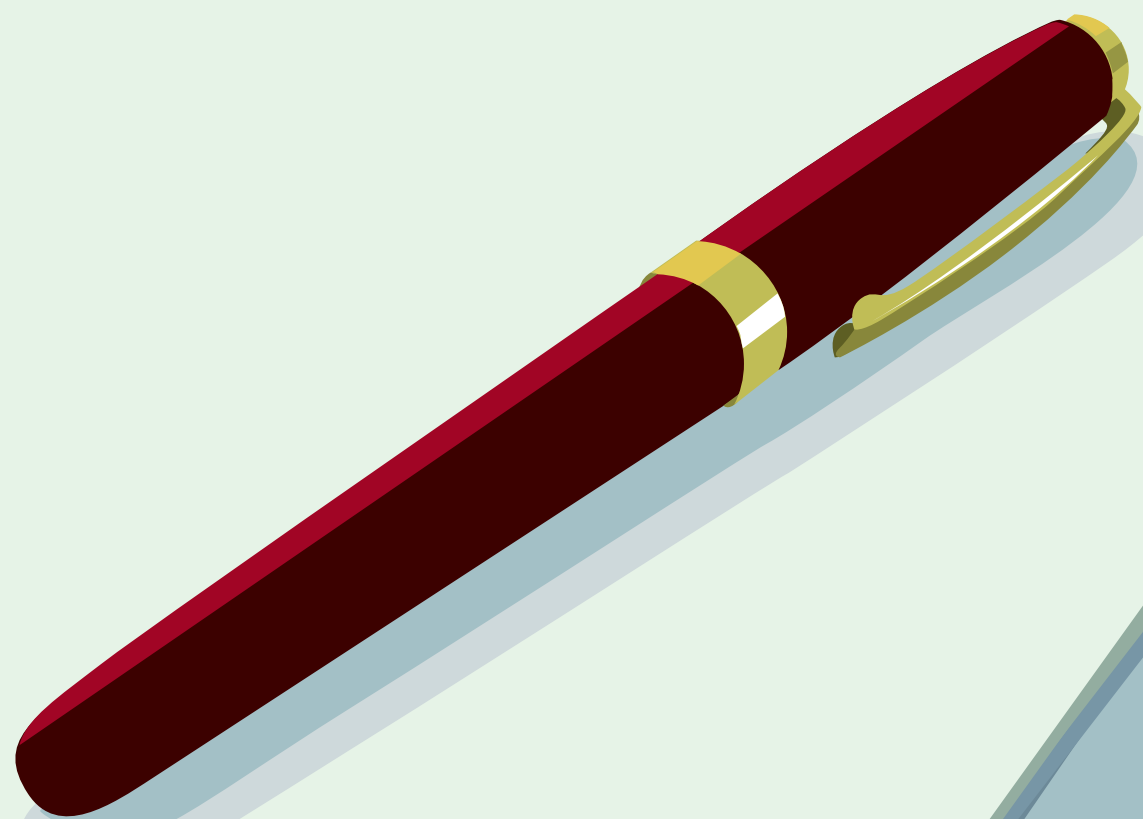
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE





Pourquoi le dire
quand ça
ne se voit pas ?

Parce que
ça peut aussi aider
les autres.



DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Il n'est pas nécessaire que votre handicap soit visible pour que vous décidiez de le déclarer. C'est une démarche simple et confidentielle qui peut vous aider à obtenir des conditions de travail adaptées. Et peut-être convaincre certains de vos collègues d'en faire autant. **Plus d'informations sur :**

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes

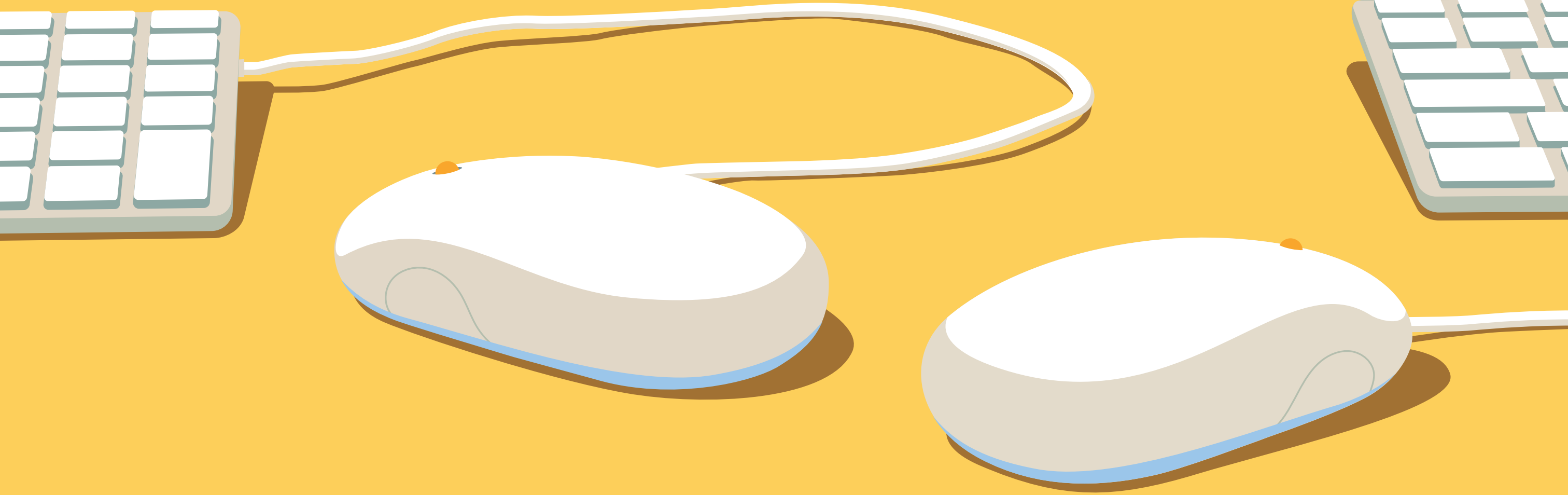


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Ça peut
vraiment changer
les choses ?

Montrer qu'on
peut être
handicapé et
compétent.



DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

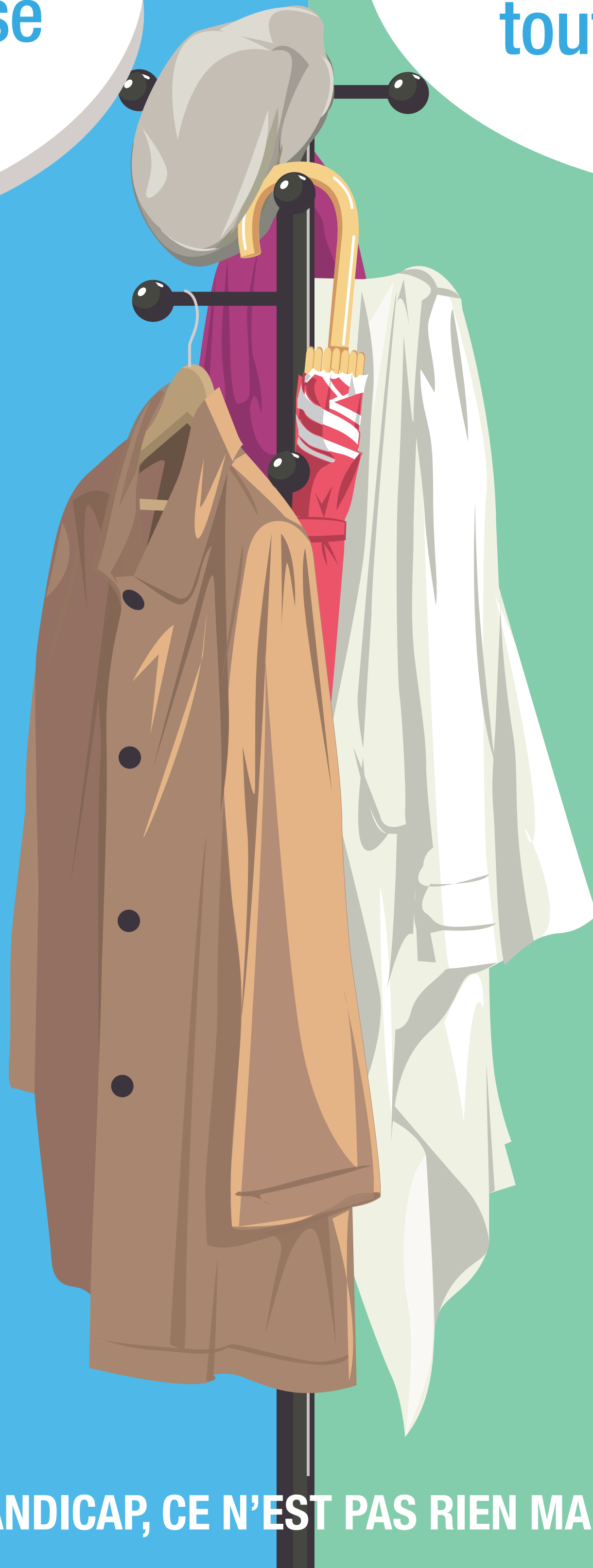
**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Que votre handicap soit visible ou non, c'est à vous de le déclarer. Cette démarche, simple et confidentielle, peut vous aider à obtenir des conditions de travail adaptées à votre situation. Et montrer que le handicap n'a rien à voir avec la compétence. **Plus d'informations sur :**
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



Et alors
ce 1^{er} jour,
ça s'est passé
comment ?

Avec mon
recrutement au
titre du handicap,
tout était prévu



DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Vous avez des compétences ? Déclarer votre handicap dès la candidature, c'est simple et confidentiel pour bénéficier de conditions de recrutement et de travail adaptées dès le 1^{er} jour. Plus d'informations sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Si tu avais
un handicap,
tu le déclarerais ?

C'est
déjà fait !



DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT.

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, sa déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'informations sur :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/handicap-tous-concernes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

